

2 juin 2020

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 6 juin 2012 de M<sup>mes</sup> Natacha Buffet, Michèle Roulet, Florence Kraft-Babel, MM. Guy Dossan, Olivier Fiumelli, Rémy Burri, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion et Lionel Ricou: «Quid d'une artothèque genevoise?»**

*TEXTE DE LA MOTION*

Considérant:

- que les Romains ont eu leurs mosaïques, les Etrusques leurs fresques, les Grecs leurs poteries, les Egyptiens leurs parchemins, les Perses leurs tapis, les Chinois leurs porcelaines, les Japonais leurs estampes, les Indiens leurs totems, les Hindous leurs tentures, les Russes leurs icônes, les Africains leurs statues, les Celtes leurs gravures, l'Antiquité ses sculptures, le Moyen Age ses vitraux, la Renaissance ses portraits, les Classiques leurs décors, les Romantiques leurs peintures, l'Art Nouveau sa déco;
- que ces formes d'expression dans leur diversité cultivaient un lien privilégié entre l'art et la vie au quotidien;
- que la culture muséale, aussi nécessaire soit-elle à la connaissance et à la mémoire du passé, tend à créer une distance entre les créateurs et la vie quotidienne, notamment pour l'art contemporain;
- que la rencontre de l'art et de la vie est nécessaire à la culture du goût et de la sensibilité;
- que de nombreuses villes en Belgique (<http://www.artotheque.be/>), au Canada (<http://www.artotheque.ca/>), en France ont cherché à combler ce manque par la création d'artothèques;
- que la Ville de Lyon l'a rattachée à sa Bibliothèque municipale (<http://www.bm-lyon.fr/pratique/informationspratiques/artotheque.htm>);
- que le concept d'une artothèque, qui fonctionne comme une bibliothèque, permettant à titre individuel ou collectif d'emprunter une/des œuvre-s pour une durée déterminée, connaît un réel engouement;
- que la Ville de Genève, «ville de culture», ne manque ni de créateurs ni de créations (FMAC) qui dorment hélas trop souvent, faute d'espaces d'exposition disponibles, dans des dépôts, à l'abri du regard quotidien des Genevois,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de lui présenter, dans les meilleurs délais, un projet d'artothèque original et financièrement responsable, avec un/des partenaires intéressés, privés et/ou publics, notamment la Pinacothèque et le Fonds municipal d'art contemporain.

## RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil municipal a voté cette motion le 16 octobre 2018.

Le dispositif d'une artothèque permet la circulation des œuvres d'art, la promotion des artistes ainsi qu'une rencontre privilégiée entre l'art et les publics divers, dans des lieux de vie; une accessibilité à la création contemporaine. Cette proximité avec l'art est soutenue par le Conseil administratif et les services du département de la culture et de la transition numérique (DCTN) œuvrent dans ce sens grâce à plusieurs outils notamment par la diffusion – prêts à d'autres institutions et médiation – de la collection du Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) de la Ville de Genève et d'autres collections muséales.

### Artothèques en Suisse et à Genève

Dans la plupart des exemples (Europe et au-delà), l'artothèque est une sous-structure d'une bibliothèque. Le concept de l'artothèque existe depuis deux siècles mais a pris forme en Europe depuis une cinquantaine d'années plus spécifiquement dans les pays du nord. Aujourd'hui il est présent en Allemagne, en France et en Belgique<sup>1</sup>.

La Suisse a inauguré sa première artothèque dans une structure publique en janvier 2018, au sein même de la Médiathèque du Valais à Sion; 540 œuvres bidimensionnelles sont accessibles aux abonné-e-s de la médiathèque pour des prêts de trois mois renouvelables:

[https://www.mediathèque.ch/data/documents/collections/FR/Flyer\\_artothèque\\_FR.pdf](https://www.mediathèque.ch/data/documents/collections/FR/Flyer_artothèque_FR.pdf)

A Genève, il existe deux initiatives privées qui permettent la location d'œuvres d'art: la Pinacothèque (mentionnée dans le texte de motion ci-dessus) qui développe ses activités de location d'œuvres depuis plus de quinze ans ([www.pinacothèque.ch](http://www.pinacothèque.ch)), et Attraction, une entreprise apprenante au service de l'art et des créateurs qui propose une artothèque. Elle permet aux entreprises, aux particuliers ou aux commerces en Suisse romande de louer de l'art contemporain, des créations d'objets de décoration et des accessoires de design ([www.attraction.ch](http://www.attraction.ch)).

La Ville de Genève soutient l'association des Amis de la pinacothèque en lui mettant à disposition gratuitement (subvention en nature) une arcade d'environ 76 m<sup>2</sup> à Montbrillant.

Ces structures privées sont complémentaires à l'existence et la diffusion des collections de la Ville de Genève. Ces dernières, et notamment le FMAC,

---

<sup>1</sup> Voir l'étude d'une étudiante de la Haute école de gestion de Genève «Artothèque: sa pertinence et sa réalisation au sein d'une bibliothèque»: <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65126-artothèque-sa-pertinence-et-sa-realisation-au-sein-d-une-bibliotheque.pdf>

développent des actions spécifiques qui visent à encourager la rencontre entre le public et la création contemporaine.

### **La collection du FMAC et sa diffusion**

Les missions liées au FMAC sont celles d’inscrire et de développer l’art dans l’espace public de la Ville de Genève – par le biais de concours ou commandes aux artistes –, de constituer et valoriser une collection patrimoniale publique qui témoigne de la diversité des pratiques artistiques à Genève. Favoriser l’accès à l’art contemporain et diffuser les œuvres de sa collection font partie intégrante de sa mission.

La collection comprend aujourd’hui plus de 4600 œuvres ou ensembles d’œuvres: près de 300 œuvres d’art public, 2800 œuvres «mobiles» (peintures, photographies, sculptures, estampes, etc.) et plus de 1500 vidéos (dont les vidéos héritées en 2009 du Fonds André Iten en lien avec le Centre pour l’image contemporaine (CIC) de Saint-Gervais).

Pour rappel, la collection d’art public est développée depuis 1950 et la collection d’œuvres mobiles depuis 1985. Elles témoignent de l’histoire de la création artistique à Genève, du dynamisme de sa scène artistique et de la diversité des pratiques actuelles, mais également de son interaction avec l’art suisse et international, toutes générations, pratiques ou tendances confondues.

La collection est visible en ligne sur le site web de la Ville de Genève (à l’exception des vidéos héritées du CIC): <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/fmac/>

Les moyens de diffusion de la collection du FMAC sont les suivants:

- les prêts au sein des sites municipaux: depuis 1985, 383 œuvres ont été prêtées au sein de l’administration de la Ville de Genève et sont ainsi visibles par les usagers et usagères et visiteurs et visiteuses (bureaux, salles de réunion, espaces de circulation);
- les prêts auprès des musées et des centres d’art: plus de 31% des œuvres de la collection a circulé dans le cadre d’une exposition. Depuis 2003, 881 œuvres mobiles ont participé à une exposition;
- les expositions consacrées à la collection: au cours des dix dernières années, plusieurs expositions consacrées à la collection du FMAC, organisées par des commissaires, des institutions ou par le pôle conservation du FMAC, ont permis au public de découvrir les œuvres sous plusieurs angles d’approche différents.

L’historique des expositions de la collection est consultable par ce lien: <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/fmac/collection/expositions/2020/>

- les outils de médiation: des actions de médiation et de sensibilisation à l'art contemporain se sont développées et multipliées depuis 2013. Elles sont consacrées à la collection et menées en collaboration avec des artistes, des institutions et des espaces indépendants à Genève. La collection devient un matériau vivant d'étude, de pédagogie, de réflexion et de discours sur l'art contemporain.

D'autres publics sont également touchés dans les opérations de médiation: des ateliers sont régulièrement menés avec l'Université ouvrière de Genève (UOG); le projet «Une œuvre, mon doudou et moi» qui consiste à faire «adopter» une œuvre par les enfants des crèches municipales pour une durée de deux à trois mois est en cours depuis 2012. D'autres projets sont menés en collaboration avec les bibliothèques municipales notamment ainsi qu'avec Ecole & culture, une offre adressée aux élèves du primaire et du secondaire, ou encore «GE découvre en été», des activités pour les jeunes entre 4 et 16 ans.

Lien sur les projets de médiation: <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/fmac/fmac/fmac-mobile/>

- La publication des œuvres: les publications sont aussi l'occasion de diffuser la collection du FMAC. Un troisième catalogue raisonné a été édité en 2017 sur les acquisitions réalisées entre 2004 et 2016, après ceux retraçant les années 1950-1990, paru en 1992, puis les années 1991-2003, paru en 2005. En outre, une brochure annuelle répertorie les acquisitions de l'année précédente; elle est distribuée gratuitement et largement, notamment lors de Artgenève.
- L'art public: en poursuivant depuis plus de soixante-cinq ans une stratégie active dans l'art public – une collection à ciel ouvert, hors des dépôts –, la Ville de Genève, au travers du FMAC, a réalisé près de 300 interventions artistiques sur l'architecture et dans l'espace urbain en valorisant la diversité des approches et des expérimentations artistiques contemporaines, toutes générations et pratiques confondues.

Dans sa proximité avec la vie quotidienne (écoles, places publiques, bâtiments administratifs, équipements sportifs, etc.), l'art public permet un dialogue immédiat avec le public, et rappelle le rôle essentiel des artistes dans le contexte actuel de l'espace collectif, et ce au travers du regard qu'elles et ils portent sur l'aménagement du territoire, sur l'histoire locale et sur la société contemporaine. Depuis 2012, des actions de sensibilisation et de médiation sont ainsi développées. Conçues en fonction du contexte d'intervention et du public, notamment lors d'inaugurations, elles permettent de transmettre les pistes de lecture nécessaires à la compréhension des œuvres, de répondre aux interrogations et de construire, avec les citoyens-ne-s, une mémoire de l'œuvre.

Ces œuvres peuvent être géolocalisées sur le site web de la Ville de Genève: <http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/fmac/?collections&page=localisation&table=auteur&lettre=AG&critere=all>

La publication d'un ouvrage intitulé *Les sentiers culturels* propose des parcours dans la Ville de Genève avec des œuvres d'art installées dans l'espace public: <https://www.geneve.ch/fr/faire-geneve/promenades/sentiers-culturels/sentiers-art-contemporain>

- La Médiathèque dédiée à la vidéo: dès 2009, publique et en libre accès, elle permet aux chercheurs et chercheuses ainsi qu'au grand public de venir consulter les œuvres vidéo de la collection. Artistes et curateurs et curatrices sont régulièrement invité-e-s à se pencher sur les œuvres vidéo pour des projets théoriques, critiques et artistiques et à faire découvrir la vidéo par différentes approches.

Lien sur la page médiathèque:

<http://institutions.ville-geneve.ch/fr/fmac/mediatheque/evenements/archives/2019/>

## Conclusions

Le Conseil administratif souhaite avant tout renforcer la visibilité de ses collections patrimoniales, et notamment celle du FMAC, par les prêts d'œuvres – auprès de l'administration publique, des musées et des collectivités publiques – et les opérations de médiation qui permettent d'aller à la rencontre du public; l'art public entretient par définition une proximité quotidienne avec les citoyen-ne-s.

Dès 2021, le FMAC disposera d'un nouvel espace de médiation. Le vote par le Conseil municipal le 5 février 2019 de la proposition PR-1280 lui permettra de disposer, en plus de la médiathèque essentiellement consacrée au médium de la vidéo, d'un espace de présentation et d'exposition dans ses nouveaux locaux de l'écoquartier Jonction. L'intérêt pour le FMAC de s'implanter dans ce nouveau quartier porte sur plusieurs enjeux culturels. Les locaux permettront de créer un espace de qualité pour la valorisation et la présentation des œuvres de la collection au public. Par ailleurs, l'écoquartier offre un potentiel de développement de projets de médiation en lien avec l'art contemporain.

Il s'agira ici de renforcer la médiation et de créer des situations de dialogues entre la collection patrimoniale et différents types de publics.

Cette manière de médiatiser l'art contemporain et de promouvoir le travail des artistes est complémentaire avec d'autres pratiques, notamment avec l'outil d'artothèque tel qu'il existe à Genève et qui répond à la demande d'un public spécifique.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

Le maire:  
*Sami Kanaan*